

RCS : AUXERRE
Code greffe : 8901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUXERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00215
Numéro SIREN : 884 782 137
Nom ou dénomination : RISPARMIS CREATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2022 sous le numéro de dépôt 2285

Société RISPARMIS CREATIONS

Société par actions simplifiée au capital social de 1 000 €
RCS d'Auxerre n° 884 782 137

RAPPORT D'APPRECIATION DE LA VALEUR RETENUE DANS LE CADRE DE L'OPERATION D'APPORT EN NATURE DE :

- 160 actions détenues dans le capital de la société GENIES CREATIONS, SAS au capital de 50 000 € dont le siège social est 47 Route d'Auxerre 89 470 MONETEAU, immatriculée au RCS Auxerre sous le numéro 403 591 399,
- 20 parts sociales détenues dans le capital de la société DESIGN-DECO-PASSION, SARL au capital de 1 000 € dont le siège social est 47 Route d'Auxerre 89 470 MONETEAU, immatriculée au RCS Auxerre sous le numéro 523 277 267,
- 30 parts sociales détenues dans le capital de la SCI 47 ROUTE d'Auxerre, SCI, au capital de 1 500 € dont le siège social est 47 Route d'Auxerre 89 470 MONETEAU, immatriculée au RCS Auxerre sous le numéro 478 376 569,

Jean-Baptiste VINCENT

Commissaire aux Comptes

7 rue de l'Orgenoy – 77 130 Ville Saint Jacques

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris N°1100089890

Aux associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision des associés, en date du 5 octobre 2022, je vous présente mon rapport prévu par l'article L. 223-9 et L. 223-33 du Code de commerce, sur l'appréciation de la valorisation des apports, devant être effectuée dans le cadre de l'opération d'apport en nature de :

- 160 actions détenues dans le capital de la société GENIES CREATIONS, SAS au capital de 50 000 € dont le siège social est 47 Route d'Auxerre 89 470 MONETEAU, immatriculée au RCS Auxerre sous le numéro 403 591 399,
- 20 parts sociales détenues dans le capital de la société DESIGN-DECO-PASSION, SARL au capital de 1 000 € dont le siège social est 47 Route d'Auxerre 89 470 MONETEAU, immatriculée au RCS Auxerre sous le numéro 523 277 267,
- 30 parts sociales détenues dans le capital de la SCI 47 ROUTE d'Auxerre, SCI, au capital de 1 500 € dont le siège social est 47 Route d'Auxerre 89 470 MONETEAU, immatriculée au RCS Auxerre sous le numéro 478 376 569,

Ces apports sont effectués par Monsieur Sébastien GENIES, Président de RISPARMIS.

Monsieur Sébastien GENIES a arrêté la valeur des éléments apportés sur la base de l'activité réalisée ces dernières années.

J'ai effectué mes diligences sur la base des documents transmis par Monsieur Sébastien GENIES, je n'ai pas vérifié l'exhaustivité des chiffres d'affaires présentés.

Il m'appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, j'ai effectué mes diligences selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicables à cette mission ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée.

Je vous prie de prendre connaissance de mes constatations et conclusions présentées ci-après, selon le plan suivant :

- 1. Présentation de l'opération et description de l'apport**
- 2. Diligences accomplies et appréciation de la valeur de l'apport**
- 3. Conclusion**

1. Présentation de l'opération et description de l'apport

1.1 Contexte de l'opération

La présente opération d'apport s'inscrit dans le cadre de l'apport de titres dans la société RESPARMIS, dont l'activité est la prise de participation, des titres des sociétés suivantes :

- 160 actions détenues dans le capital de la société GENIES CREATIONS, SAS au capital de 50 000 € dont le siège social est 47 Route d'Auxerre 89 470 MONETEAU, immatriculée au RCS Auxerre sous le numéro 403 591 399 dont le Président est Sébastien GENIES,
- 20 parts sociales détenues dans le capital de la société DESIGN-DECO-PASSION, SARL au capital de 1 000 € dont le siège social est 47 Route d'Auxerre 89 470 MONETEAU, immatriculée au RCS Auxerre sous le numéro 523 277 267,
- 30 parts sociales détenues dans le capital de la SCI 47 ROUTE A, SCI, au capital de 1 500 € dont le siège social est 47 Route d'Auxerre 89 470 MONETEAU, immatriculée au RCS Auxerre sous le numéro 478 376 569,

1.2 Parties concernées par l'opération

1.2.1 L'apporteur :

Monsieur Sébastien GENIES est une personne physique exerçant la fonction de gérant de la SCI 47 Route d'Auxerre, de Société Design-Deco-Passion et Président de la société Genies Créations. Monsieur Sébastien GENIES est titulaire de :

- 160 actions détenues dans le capital de la société GENIES CREATIONS,
- 20 parts sociales détenues dans le capital de la société DESIGN-DECO-PASSION,
- 30 parts sociales détenues dans le capital de la SCI 47 ROUTE d'Auxerre,

qui vont être apportées à la société RISPARMIS SAS.

1.2.2 La société bénéficiaire de l'apport en nature :

Société RISPARMIS est une société dont l'objet social est la prise de participation dans toutes sociétés et personnes morales, la gestion de tous portefeuilles titres.

Dont le siège social est situé 47 route d'Auxerre 89 470 Monéteau.

Suite à l'apport en nature des titres, le capital social de la société RISPARMIS SAS sera de 139 360 €, divisé en 139 360 actions de 1 euro de valeur nominale chacune.

Son exercice social commence le 1^{er} avril et se termine le 31 mars.

1.3 Evaluation, rémunération de l'apport

L'évaluation retenue est effectuée à partir de plusieurs facteurs, à savoir :

- La valeur patrimoniale qui consiste à évaluer le patrimoine de l'entreprise en valorisant les actifs au prix du marché en valeur d'usage et en déduisant les dettes,
- La valeur par le rendement qui consiste à valoriser l'entreprise selon les bénéfices générés,
- La valeur par la capitalisation de la MBA moyenne. Les ressources dégagées par l'entreprise sont multipliées par un nombre d'années, le plus souvent en relation avec les durées des financements,
- La valeur selon les loyers encaissés sur plusieurs années,

Monsieur Sébastien GENIES recevra en contrepartie de cet apport en nature : 138 360 actions, d'un montant nominal de 1 euro chacune entièrement libérées.

2. Diligences accomplies pour l'appréciation de la valeur de l'apport

Notre mission s'inscrit parmi les autres interventions définies par la loi.

Elle a pour objet d'éclairer l'associé unique de la société sur la valeur de l'apport. En conséquence, elle ne relève pas d'une mission d'audit ou d'une mission d'examen limité. Elle n'implique pas non plus la validation du régime fiscal applicable à l'opération.

Elle ne saurait être assimilée à une mission de « *due diligence* » effectuée pour un prêteur ou un acquéreur et ne comporte pas tous les travaux nécessaires à ce type d'intervention. Notre rapport ne peut donc pas être utilisé dans ce contexte.

Notre opinion est exprimée à la date du présent rapport qui constitue la fin de notre mission. Il ne nous appartient pas d'assurer un suivi des événements postérieurs survenus éventuellement entre la date du rapport et la date de l'assemblée appelée à se prononcer sur l'opération d'apport.

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires, au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, applicable à cette mission.

3. Conclusion

Sur la base de mes travaux, je conclus que la valeur des apports en nature s'élevant à 138 360 euros, sous réserve de la poursuite de son activité, n'est pas surévaluée et, en conséquence, que celle-ci est au moins égale à la valeur nominale des actions à émettre par la SAS RISPARMIS.

Fait à Ville Saint Jacques, le vendredi 28 octobre 2022

Le commissaire aux apports

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'JB Vincent', with a long horizontal line underneath.

Jean-Baptiste VINCENT

Ce rapport contient 5 pages